



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché ( avis rectificatif )

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-34773>

Département(s) de publication : **93**

Annonce n° **24-34773**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Etablissement Français du Sang

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Santé

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : EXPLOITATION ET MAINTENANCE MULTITECHNIQUE DES INSTALLATIONS TECHNIQUES DU SIEGE DE L'EFS

**Description** : La présente consultation a pour objet l'exploitation et la maintenance multitechnique des installations techniques du Siège de l'EFS. Les prestations seront réalisées en site occupé sur les 2 bâtiments du siège de l'EFS : « les Borromées 1 (B1) » situé au 3, avenue du Stade de France - 93218 la Plaine Saint-Denis CEDEX et « Les Borromées 3 (B3) » situé au 20, avenue du Stade de France - 93218 la Plaine Saint-Denis CEDEX, en région parisienne.

**Identifiant de la procédure** : 64e41d90-a283-49d3-9657-6c02be7c1996

**Identifiant interne** : EFS\_SC2882

**Type de procédure** : Ouverte

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )** : 50324200 Services de maintenance préventive

**Nomenclature supplémentaire ( cpv )** : 71315000 Installations techniques de bâtiment

**Nomenclature supplémentaire ( cpv )** : 71356200 Services d'assistance technique

##### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale** : 3 et 20 avenue du stade de France

**Ville** : La Plaine Saint-Denis Cedex

**Code postal** : 93218

**Subdivision pays (NUTS)** : Seine-Saint-Denis ( FR106 )

**Pays** : France

#### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires** : Une visite des sites est obligatoire. Les visites auront lieu du 25/03/2024 au 10/04/2024. La prise de rendez-vous doit se faire auprès du technicien de maintenance des deux bâtiments aux contacts suivants : - 01 55 93 96 01 ou 06 70 16 89 20 ; - Stde.Marches.Publics@efs.sante.fr . Les questions posées par les candidats lors de la visite seront reportées sur le procès-verbal de visite. Les éléments de réponse seront transmis à tous les candidats par écrit via la plateforme de dématérialisation PLACE. Les participants à la visite du site doivent se munir d'une pièce d'identité. Ils doivent également être équipés de tous les moyens de protection visant à limiter la propagation de la pandémie de la COVID 19 (masques, gel hydro alcoolique...). Les candidats qui justifient d'une connaissance suffisante des sites sont dispensés de la visite obligatoire à condition d'en apporter la preuve dans leur offre en lieu et place de l'attestation de visite. Tout candidat n'ayant pas effectué la visite obligatoire ou n'apportant pas la preuve d'une bonne connaissance des sites verra son offre déclarée irrégulière.

**Base juridique** :

Directive 2014/24/UE

#### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Les autres motifs d'exclusion figurent à l'article L2141-1 à L2141-14 du Code de la commande publique. Les documents à fournir sont indiquées dans le règlement de la consultation.

## Section 5 - Lot

### 5.1 Lot : LOT-0001

**Titre** : EXPLOITATION ET MAINTENANCE MULTITECHNIQUE DES INSTALLATIONS TECHNIQUES DU SIEGE DE L'EFS

**Description** : La présente consultation a pour objet l'exploitation et la maintenance multitechnique des installations techniques du Siège de l'EFS. Les prestations seront réalisées en site occupé sur les 2 bâtiments du siège de l'EFS : « les Borromées 1 (B1) » situé au 3, avenue du Stade de France - 93218 La Plaine Saint-Denis CEDEX et « Les Borromées 3 (B3) » situé au 20, avenue du Stade de France - 93218 La Plaine Saint-Denis CEDEX, en région parisienne.

**Identifiant interne** : EFS\_SC2882

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )** : 50324200 Services de maintenance préventive

**Nomenclature supplémentaire ( cpv )** : 71315000 Installations techniques de bâtiment

**Nomenclature supplémentaire ( cpv )** : 71356200 Services d'assistance technique

**Options** :

**Description des options :** Le marché public prend effet à compter de sa date de notification pour une durée de douze (12) mois. A l'issue de la première période, le marché public est reconductible trois (3) fois par période de douze (12) mois, selon les dispositions du CCAP. Les différents délais d'exécution du marché sont précisés dans le CCAP/CCTP.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** 3 et 20 avenue du stade de France

**Ville :** La Plaine Saint-Denis Cedex

**Code postal :** 93218

**Subdivision pays (NUTS) :** Seine-Saint-Denis ( FR106 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.4 Renouvellement

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici :** Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour la réalisation de prestations similaires en application et dans les conditions de l'article R.2122-7 du code de la commande publique.

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Informations complémentaires :** Le marché public constitue un marché composite prenant en partie la forme d'un marché ordinaire (à prix global et forfaitaire) et en partie la forme d'un accord-cadre à bons de commande. Les prestations prenant la forme d'un marché ordinaire portent sur les postes suivants : - Chauffage Ventilation Climatisation (CVC) et traitement d'air - Electricité Courants Forts - Electricité Courants Faibles - Plomberie et sanitaire - Sécurité incendie et Protection Incendie - Portes et barrières automatiques - Assainissement des réseaux d'évacuation et installations connexes - Métallerie, serrurerie, stores, rideaux - Second œuvre Les prestations prenant la forme d'un accord-cadre à bons de commande sont les prestations suivantes : - Prestations ponctuelles prévues à l'article 5.7 du CCTP ; - Les prestations de maintenance relevant du niveau de maintenance 4 à 5 décrites à l'article 7.2 du CCTP. Les prestations à bons de commande s'exécutent, au fur et à mesure des besoins de l'EFS, conformément à l'article L.2125-1 1° ainsi qu'aux articles R2162-2, R2162-6, R2162-13 et R2162-14 du code de la commande publique avec un engagement maximum de 300 000 euros HT.

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Une présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années/pour la dernière année (références professionnelles), indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Le formulaire DC2, dûment rempli qui présentera : Une déclaration concernant le chiffre d'affaires annuel global du candidat et le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du présent marché, sur les trois derniers exercices disponibles/ pour la dernière année, en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; dans le cas où le candidat est objectivement dans l'incapacité de produire ces renseignements, il peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent.

**Critère :**

**Type :** Autre

**Description :** - Le formulaire type DC1, dûment rempli. Le cas échéant, en cas de groupement, il sera fourni un DC1 unique pour tous les membres dudit groupement. - Si le candidat est en redressement judiciaire, il devra fournir la copie du ou des jugements l'autorisant à poursuivre son activité ou devra prouver par tout moyen qu'il bénéficie d'un plan de redressement. - Pour la maintenance des installations électriques, le candidat fournit les habilitations de type H0-H0V / B0, BC-HC, BE, HE, BS ou équivalent qui attestent de son aptitude à exercer son activité dans ce domaine conformément aux prescriptions prévues à la norme NF C18-550. - L'attestation sur l'honneur relative "aux sanctions russes".

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Prix (45 points) décomposé comme suit : - 35 points apprécié sur la base du montant de la DPGF. - 10 points apprécié sur la base du montant du DQE.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 45

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Valeur technique (55 points) décomposé comme suit: - 25 points Méthodes, processus, produits et matériels pour la réalisation des prestations forfaitaires appréciée sur la base de : - 2 points pour la description des moyens et méthodes liés à la mise en place et au démarrage de la maintenance multi technique - 6 points pour la description de la prise en charge des opérations de première urgence, le cas échéant l'intervention en dépannage 24/24 (astreinte) - 4 points pour l'organisation et processus des opérations de maintenance - 2 points pour les méthodes et organisation pour la réalisation des vérifications réglementaires périodiques à la charge du candidat - 5 points pour les méthodes et processus relatifs à la gestion de la maintenance (GMAO) pour assurer la planification et la traçabilité de ses interventions préventives, correctives et vérifications réglementaires périodiques - 2 points pour le conseil et l'expertise - 4

points pour les matériels, produits, fourniture de consommables et pièces de rechange proposés pour la réalisation des prestations générales forfaitaires. - 19 points pour la composition des équipes et pilotage appréciée sur la base de : - 7 points pour la composition de l'équipe - 6 points pour le niveau de qualification et nombre d'années d'expérience des techniciens - 6 points pour les moyens de pilotage mis en place par le candidat. - 3 points pour le dispositif d'encadrement. - 8 points pour la proposition du plan de progrès.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 55

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché** : <https://www.marchespublics.gouv.fr>,

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requête

**Adresse de présentation** : <https://www.marchespublics.gouv.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variante** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 30/04/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre** : 6 MONTH

**Conditions du marché** :

**Facturation en ligne** : Requête

**Informations relatives aux délais de recours** : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du tribunal administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord-cadre, conformément aux dispositions des articles L.5511 à 12 du code de justice administrative. - un référé contractuel : 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au JOUE ou pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, à compter de la notification de la conclusion du contrat (articles L.55113 à L.55123 et R.5517 à R.55110 du CJA) personnes qui ont un intérêt de conclure le contrat et susceptibles d'être lésés par des manquements aux obligations de publicité et de mise en concurrence. - un recours en contestation de la validité du contrat : 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Pour les marchés passés en procédure formalisée, la publication d'un avis d'attribution au JOUE suffit à déclencher ce délai concerne les tiers et concurrents évincés par la conclusion du contrat. - un recours en excès de pouvoir et/ou indemnitaire contre les décisions faisant grief dans les deux mois à compter de leur publication ou notification à des tiers. A titre accessoire, un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.5211 du CJA.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre** :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants : 1**

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Tribunal administratif de Montreuil

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Montreuil

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Etablissement Français du Sang

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Montreuil

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Etablissement Français du Sang

**Organisation qui traite les offres :** Etablissement Français du Sang

## **Section 8 - Organisations**

### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** Tribunal administratif de Montreuil

**Numéro d'enregistrement :** 13000686900015

**Adresse postale :** 7, rue Catherine Puig

**Ville :** Montreuil

**Code postal :** 93100

**Subdivision pays (NUTS) :** Seine-Saint-Denis ( FR106 )

**Pays :** France

**Point de contact :** Greffe du Tribunal Administratif

**Adresse électronique :** greffe.tamontreuil@juradm.fr

**Téléphone :** +33 149202000

**Télécopieur :** +33 149202099

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

**Organisation chargée des procédures de médiation**

### 8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Etablissement Français du Sang

**Numéro d'enregistrement :** 42882285202140

**Adresse postale :** 20 avenue du stade de France

**Ville :** La plaine Saint-Denis Cedex

**Code postal :** 93218

**Subdivision pays (NUTS) :** Seine-Saint-Denis ( FR106 )

**Pays :** France

**Point de contact :** Direction des Achats, de l'Immobilier et de la Maintenance

**Adresse électronique :** Stde.marches.publics@efs.sante.fr

**Téléphone :** +33 155939500

**Adresse internet :** <https://www.efs.sante.fr/>

**Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) :** <https://www.marchespublics.gouv.fr>

**Profil de l'acheteur :** <https://www.marchespublics.gouv.fr>

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

**Organisation qui reçoit les demandes de participation**

**Organisation qui traite les offres**

## Section 10 - Modification

**Version de l'avis antérieur à modifier :** 2aefc79d-9158-4c34-ae57-8ef21a97ecbf-01

**Principale raison de la modification :** Correction par l'acheteur

### 10.1 Modification

**Description des modifications :** Modifications concernant la visite des sites : Une visite des sites est obligatoire. Les visites auront lieu du 25/03/2024 au 10/04/2024. La prise de rendez-vous doit se faire auprès du technicien de maintenance des deux bâtiments aux contacts suivants : - 01 55 93 96 01 ou 06 70 16 89 20 ; - Stde.Marches.Publics@efs.sante.fr . Les questions posées par les candidats lors de la visite seront reportées sur le procès-verbal de visite. Les éléments de réponse seront transmis à tous les candidats par écrit via la plateforme de dématérialisation PLACE. Les participants à la visite du site doivent se munir d'une pièce d'identité. Ils doivent également être équipés de tous les moyens de protection visant à limiter la propagation de la pandémie de la COVID 19 (masques, gel hydro alcoolique...). Les candidats qui justifient d'une connaissance suffisante des sites sont dispensés de la visite obligatoire à condition d'en apporter la preuve dans leur offre en lieu et place de l'attestation de visite. Tout candidat n'ayant pas effectué la visite obligatoire ou n'apportant pas la preuve d'une bonne connaissance des sites verra son offre déclarée irrégulière. Modifications concernant la Date Limite de Réception des Offres: Au lieu de: Date limite de réception des offres: 25/04/2024 12:00:00 Lire : Date limite de réception des offres: 30/04/2024 12:00:00

**Les documents de marché ont été modifiés le :** 22/03/2024

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

### 11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : 5ce765ae-3ff5-48fe-a4a4-4cfc2e7b8950 - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 22/03/2024 à 15:04

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

## 11.2 Informations relatives à la publication

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 22/03/2024